



GROUPE DE DÉFENSE  
DES DROITS DES  
DÉTENU(E)S DE QUÉBEC

Le Groupe de défense des droits des détenuEs de Québec est un organisme à but non lucratif fondé en 1977 qui regroupe des hommes et des femmes préoccupés par la question de la détention.

#### Services offerts

- Information et intervention téléphonique sur les lois et règlements concernant les personnes incarcérées.
- Rencontre en détention.
- Atelier d'information et de sensibilisation.

#### Coordonnées

570, rue du Roi  
Québec (Québec)  
G1K 2X2

☎ : (418) 522-4343  
(514) 954-9471  
(819) 779-1281

☎ : (418) 522-6509

info@gdddq.org  
www.gdddq.org

#### Note

Les textes contenus dans ce fascicule le sont à titre d'information et ne peuvent être utilisés comme des textes ayant une valeur juridique.  
Seuls les textes officiels des Lois et Règlements ont force de loi.

Dernière mise à jour : 2006-02-23

# Fiche d'information

## LE RECOURS À L'INCARCÉRATION

FICHE N° 6

**Le taux d'incarcération au Canada est relativement élevé par rapport à celui de la majorité des pays de l'Europe de l'Ouest.**

Source : Services correctionnels Canada, Aperçu statistique : Le système correctionnel et la mise en liberté sous condition (2005), consulté sur [http://www.psepc-sppcc.gc.ca/\\_development/crso-a-fr.asp](http://www.psepc-sppcc.gc.ca/_development/crso-a-fr.asp), le 23 février 2006

### Quel est le taux d'incarcération au Canada ?

Le taux d'incarcération canadien était de 108 / 100 000 habitants en 2003. Il est l'un des plus élevés des pays occidentaux.

Bien qu'il soit moins élevé qu'aux États-Unis, où l'on comptait 714 personnes incarcérées sur 100 000 habitants en 2003, le taux canadien dépasse de beaucoup celui de la majorité des pays de l'Europe de l'Ouest. Par exemple, il est de 91 en France, 75 en Suède et 65 en Norvège. Pourtant, ces pays ont des taux de criminalité comparables aux nôtres.

### Quels problèmes cause un taux d'incarcération élevé ?

Un taux d'incarcération élevé fait en sorte que plusieurs prisons sont remplies à pleine capacité. Ce phénomène de surpopulation, en plus de nuire aux conditions de détention des personnes

incarcérées, engendre souvent des transferts fréquents (et aussi coûteux) vers d'autres établissements, souvent éloignés du milieu d'origine de la personne.

L'éloignement nuit grandement à la réinsertion sociale de la personne incarcérée, celle-ci ne pouvant faire de démarche pour se trouver un emploi, par exemple, ou une maison de thérapie. De plus, ceci cause problème pour la famille et les proches qui ne peuvent visiter la personne incarcérée et voient leur facture téléphonique gonfler en raison des appels à frais virés que doivent faire les personnes détenues.

L'incarcération étant la sentence la plus coûteuse, un taux élevé signifie évidemment plus de dépenses de la part des gouvernements.

## MYTHES ET RÉALITÉS

*Plus on emprisonne, moins il y a de criminalité !*

**FAUX!** Emprisonner davantage ne contribue pas à faire diminuer la criminalité. Le meilleur exemple demeure celui des États-Unis, où le taux d'incarcération est l'un des plus élevés au monde et pourtant, le taux de criminalité demeure supérieur à celui de tous les pays occidentaux.

*On incarcère peu au Canada !*

**FAUX !** Le Canada détient un taux élevé d'incarcération en comparaison avec les autres pays occidentaux. Plusieurs pays d'Europe ayant des taux de criminalité similaires ont diminué leur taux d'incarcération de façon significative en ayant recours à des mesures alternatives et en offrant des programmes de traitement pour les délinquants aux prises avec des problématiques, telle la toxicomanie.



### Information & Ressources

Groupe de défense des droits des détenus de Québec  
(voir nos coordonnées)

Ministère de la Sécurité publique du Québec  
[www.msp.gouv.qc.ca](http://www.msp.gouv.qc.ca)

Sécurité publique et Protection civile Canada  
<http://www.psepc-sppcc.gc.ca>